

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	7 (1931-1932)
Heft:	20
Artikel:	Philosophie d'un infirmier de bataillon
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-709403

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Leu Hans, Schaffhausen, Kp. 15, 1.17.59; 5. Korp. Bertsche Gottlieb, Brugg, Kp. 14, 1.18.00; 6. Gefr. Koller Emil, St. Gallen, Kp. 26, 1.18.02; 7. Rdf. Meyer Arnold, Zürich, Kp. 25, 1.18.03; 8. Korp. Senn Karl, Zürich, Kp. 15, 1.18.06.

II. Kompanie-Wettbewerb: 1. Radf.-Komp. 15, 1.18.24. 2. Radf.-Komp. 6, 1.18.51%. 3. Radf.-Komp. 14, 1.19.06. 4. Radf.-Komp. 26/6, 1.19.25.

Die Uebung im *Meldefahren* umfaßte das Zurücklegen der Strecke St. Gallen-Gösau-Herisau und war mit einer Reihe von Spezialaufgaben verbunden, mündliche und schriftliche Meldungen, Aufklärungen usw.

Resultate:

I. Gefreite und Soldaten: 1. Gefr. Koller Emil (St. Gallen), Sektion St. Gallen, 111 Punkte. 2. Rdf. Häusammann Hs. (Winterthur), Sektion St. Gallen, 108 P. 3. Rdf. Rechsteiner E. (Zürich), Sektion St. Gallen, 104½ P.

II. Unteroffiziere: 1. Korp. Schwarz Walter (Zürich), Sektion Zürich, 115 Punkte. 2. Fourier Krähenbühl Herm. (Biglen), Sektion Bern, 109 P. 3. Korp. Boßhardt W. (Zürich), Sektion Zürich, 105½ Punkte.

III. Sektionswettbewerb: 1. Sektion Zürich, 108½ Punkte. 2. Sektion St. Gallen, 107,83 P. 3. Sektion Bern 103 P. 4. Sektion Aargau 99,17 Punkte.

C. Schießkonkurrenzen.

I. Karabiner: 1. Rdf. Wild Ernst, St. Gallen, 67 Punkte. 2. Korp. Boßhardt Walter, Zürich, 66. 3. Fw. Hugi Erwin, Bern, 65. 4. Rdf. Häupli Ernst, Aargau, 64. 5. Rdf. Klipfel Heinrich, St. Gallen, 63 Punkte.

II. Pistolen: 1. Korp. Boßhardt Walter, Zürich, 117. 2. Wachtm. Suter Alois, St. Gallen, 112. 3. Gemperle Paul, Sankt-Gallen, 110. 4. Lt. Krummenacker Fritz, Winterthur, 109. 5. Wachtm. Bürki Fritz, Bern, 108 Punkte.

Philosophie d'un infirmier de bataillon

Les « cols bleus » ne possèdent guère de sympathie dans l'armée suisse. On leur reproche de voir la vie militaire sous un aspect trop favorable, d'être trop au-dessous ou trop au-dessus de l'intelligence moyenne de la troupe, et ainsi de constituer au bataillon un ordre à part, où l'individualisme sévit. Le fusilier sent très bien que ces fantaisistes lui sont en quelque chose supérieurs, qui peuvent sortir des rangs quand passe une fontaine hallucinante, qui ont sur les collègues un droit de gîte, et qui, obligés souvent de se débrouiller eux-mêmes, se tirent des cas douteux avec cette formule invariable et magique: « service d'infirmerie ».

Le fusilier n'aime pas le soldat sanitaire, bien qu'il sache qu'au besoin celui-ci le déchargeera de son sac et ne reculera pas devant telle chirurgie éccœurante. Il y a partout de ces préjugés et de ces ingratitudes.

Heureusement, tout bon infirmier est philosophe. La profession veut cela. Il sait par exemple que l'épithète de « seringue », après mille et une fois, est regardée encore comme un trait d'esprit du brêche-dent qui la lui jette au passage. Et il ne s'en offense pas, dans l'espoir qu'un soldat de génie trouvera pour lui un jour quelque substantif nouveau, et dans la foi que les simples ont ici-bas déjà leur béatitude. Si le fusilier Bobêche, le matin d'une manœuvre de division, tient des propos trop vifs contre la faculté, il lui adressera un sourire d'une délicieuse ironie au quarante-cinquième kilomètre et sans rancune prendra son bagage. Car ce qui fait la dignité et la force morale du troupier sanitaire, c'est sa conviction de ne devoir jamais être un traînard. Essayez de le plaindre à cause des basses œuvres qui lui sont dévolues, et il vous répondra qu'un travail manuel n'est point dégradant, surtout quand on n'a pas de grade.

Mais quel retour, lorsqu'il règne en son infirmerie. Ici, il est maître absolu et il dispose de pouvoirs énormes. L'iode, la calomel, l'opium et le salicylate rendent sa présence adorable. Il dispense la santé comme les Parques semaient la mort. Il est celui vers qui l'on regarde, celui qui tend le vidre come aux fiévreux, l'ustensile innommable aux impotents, le dictame aux sentimen-

taux. Il apaise, console et guérit. Sa discipline, indulgente parce qu'il a souvent besoin de pardon, et ferme, parce qu'il a des responsabilités, lui confère un prestige que bien des officiers n'ont pas. Un mot de lui peut vous mener au cachot, mais sa faveur vous obtient parfois des dispenses qu'on ne saurait assez estimer. Il compatit aux souffrances de ses frères, admirant à part lui le rôle en ce monde de l'imagination créatrice, et se prend au sérieux, lorsqu'il prononce les noms latins des remèdes qu'il distribue. Il arrive à ses malades d'employer, en lui parlant, les formes de politesse, et alors il ne doute plus de son savoir inné. A l'arrivée du médecin, il ne perd rien de sa certitude, ou très peu. Chaque diagnostic, il l'avait fait d'avance, ce qui lui permet de hocher la tête, dès que son chef a prononcé. Il rit des physionomies coquilles, des intelligences peu subtiles. C'est au soldat sanitaire de recouvrir les ruses secrètes de ces bons garçons, qu'un mal redoutable, quoique caché, attaque toujours la veille d'un exercice de brigade ou de division. Il le fait sans haine, même seulement par la crainte des tumultes que ces gaillards, ivres de joie, ne manquent pas de provoquer en son infirmerie, dès que la troupe a quitté ses cantonnements.

Les malades vrais, il les conduit à l'hôpital, usant pour cette besogne de n'importe quel moyen de transport, mais préférant les voyages en voiture. Car la lenteur relative de ce véhicule permet à l'esprit de voluptueuses flâneries, toutes sortes d'investigations dans le paysage qui défile, ou simplement permet de ne pas penser. Le soldat sanitaire est un poète, mais il ne met pas ses sensations en volume, ce qui fait tort à sa réputation.

Et puis, s'il est obligé de suivre en campagne le régiment, pas une minute il ne perdra sa belle humeur. Sous le feu des mitrailleuses et de l'artillerie, il reste serein, sourit aux lazzi des tirailleurs et riposte à la plaisante. C'est une âme héroïque et grandiose. L'universalité, en matière de compétences, semble le fait de l'infirmier de bataillon. C'est lui sans doute le seul soldat auquel on demande encore aujourd'hui d'être débrouillard et de s'entendre à toutes les affaires. Il n'y réussit pas toujours, mais cela lui arrive. Ainsi pendant que la 1^{re} division était sur pied, votre serviteur dut griser d'éther un molosse qui venait de s'empaler et coudre une terrible blessure qu'il avait au ventre. En suit de quoi il fut nommé caporal.

Ailleurs, une jeune fille de la moindre timidité traversa la nuit, son village bernois, pour qu'on lui soignât un orgelet, minuscule à la vérité. Grand émoi à l'infirmerie, ce cas ne rentrant pas dans les maux guérissables. Il convient cependant de ne point paraître dépourvu. Je saisis le stéthoscope et me livrai à une petite enquête privée dont ma cliente, à qui j'ordonnai, à l'instar de mon supérieur, de répéter: trentre-trois, ne s'offusqua point. Il est vrai que certains corsets valent une cuirasse. La blonde enfant sut que son excroissance charnue provenait d'une grande chaleur de sang, causées par des humeurs conglutineuses et putrides qu'il fallait évacuer. Elle absorba un gramme de calomel et, le lendemain, déclara que compère-loriot était bien passé, mais que des douleurs d'entraillles la tenaillaient. Je la renvoyai alors à un médecin spécialiste.

Si l'infirmier militaire connaît les plaisirs de l'orgueil, il prend aussi des leçons d'humilité. Il peut même éprouver à la fois ces deux sentiments, ainsi que je fis à Delémont. Le colonel A....., gravement blessé, souffrait dans la maison d'un notable de l'endroit. Des personnalités médicales entouraient sa personne. Tout le monde s'entretenait de son grand malheur, que l'inter-

dition absolue d'approcher laissait supposer pire. Or voici qu'un matin, l'ordre m'est transmis de me rendre illico auprès du malade. Mon cœur en battit plus vite. Moi, moi élu à ce ministère entre tous les infirmiers du corps d'armée! A Berne sûrement quelqu'un, mais qui, avait dû parler de la valeur de mes soins. Et puis, quelle satisfaction d'aborder enfin ce chef que j'aimais!

J'ouvris la porte. Hélas, la femme régnait en ces lieux. Je vis du premier coup que mon amour-propre subirait d'affreux chocs. Un capitaine m'installa non point à côté du grand blessé, place dévolue à une personne des plus belle sous le ciel, mais dans une espèce de cave. Ma consigne était d'introduire les visiteurs illustres et d'entretenir le chauffage central. Je m'assis tristement sur un rondin en face d'un tas de coke et songeai à ceux qui, moins favorisés, enviaient mon privilège. Ensuite, je crus nécessaire de gaver ma chaufferie. C'était une manière d'être vraiment utile au colonel et à moi-même, car le froid était vif dehors. Une heure après mon brasier mourait. Les maîtres durent dépecher leur servante pour le ressusciter.

Bientôt la garde attitrée réapparut et ne tarda pas à me prendre sous sa protection. J'admirai sa toilette exquise, la blancheur de son tablier à dentelles et l'effroi qu'elle montrait de l'avoir taché. Sa façon de vouloir et de suivre sa méthode ne m'éblouit pas moins. Et ses doigts délicats, je les aurais bâisés. Heureuses les souffrances que soulagèrent de pareilles mains! Quand elle m'eut enseigné l'art d'obtenir l'eau bouillie et le mode rationnel de préparer la tisane de raisin d'ours, j'eus de la confusion de mon ignorance antérieure. Que l'homme est une faible chose devant une femme instruite! Dès lors, je ne trouvai plus bizarre qu'on ne m'eût pas colloqué au chevet du malade. Et je repris mes méditations, face au tas de coke.

Midi, treize heures passèrent et nul ne s'inquiétait de mon dîner; la faim me réduisit à m'incorporer les reliefs du repas savoureux à peine touché par le colonel. Une vague de gratitude alla de mon cœur jusqu'à certain fameux traiteur bernois, puis j'attendis le soir, toujours assis sur mon rondin.

Vers huit heures, la dame de céans m'invita à déménager les meubles d'une chambre dans une autre, avec l'aide de la bonne. Je n'aurais eu pour refuser que mon inexpérience et, peut-être, ma qualité de jeune avocat, mais comment dire non à quelqu'un qui attend tout de l'uniforme, même le salut de la patrie. Le déménagement s'effectua sans accroc et l'on me servit pour ma peine un verre plein de vin. Je le vidait avec une reconnaissance mêlée de résignation, puis m'étendis sur une paillasson, au débouché d'un corridor. Mon rêve devenait une féerie, lorsqu'un de mes fidèles modula ces paroles matinales: « Prends ton lit et rallume ton feu; ou va te remplacer. » D'allégresse, je bondis sur la pelle à charbon et bourrai mon poêle sans mesure. Que mon successeur souffrît mille agonies à l'animer, c'était justice. J'avais assez souffert moi-même de ne pas l'entendre ronfler. En ce moment la garde diplômée de la Croix Rouge nous rejoignit dans ma tanière. Le sommeil n'avait point abattu son courage. Elle nous apprit qu'elle devait ce jour procéder à une piqûre de caféine, opération très délicate où chacun ne saurait réussir, et vanta l'efficacité de ce remède. Curieux de savoir si mon ami se sentait aussi tout petit garçon, je lâchai cette parole grave: « On voit ce qu'on vaut, au service; je ne peux même pas empêcher le feu de s'éteindre. » Ces mots intriguerent notre supérieure, qui désira connaître nos professions. Mon ami annonça d'une voix suave, étudiant en médecine ayant passé quatre semestres en cli-

nique. De suite la garde s'en fut injecter sa caféine et nous sortîmes. Je n'avais pas aperçu le colonel, mais mes frères d'armes crurent qu'assurément je lui avais sauvé la vie.

Et je ne les détrumpai point!

B. J.
« Occupation des Frontières 1914—15. »

Nous protestons!

Les journaux politiques annonçaient récemment qu'un de nos plus chers monuments nationaux, la « Sentinelle des Rangiers », avait été victime d'une odieuse profanation. Des énergumènes ont cru se distinguer en se rendant nuitamment sur cette hauteur et après avoir badigeonné le socle du monument en couleur rouge, y inscrivirent des armoiries et des sentences chères aux affiliés de l'Internationale de Moscou. La plupart de ces journaux se bornèrent à mentionner ce « fait divers », en annonçant que la Préfecture de Porrentruy avait ouvert une enquête; cette indifférence nous peine et nous étonne. Il y a trop longtemps que nous supportons sans mot dire les brimades et les affronts que nous infligent journallement une poignée de voyous pour que nous laissions passer aujourd'hui l'occasion qui nous est offerte de crier une fois de plus que le moment est venu de nous ressaisir, avant qu'il ne soit trop tard.

Cet acte aussi lâche par son anonymat, que stupide et crapuleux dans sa forme et son exécution, nous inspire un profond dégoût et situe exactement la valeur de la mentalité de ceux qui l'ont commis.

Pour tout citoyen honnête et aimant sa patrie, le monument des Rangiers personifie l'esprit de sacrifice et le dévouement sans borne au pays. Pour tout soldat, jeune ou vieux, gradé ou pas, il représente le devoir, la volonté et la force.

Pour tous les Suisses enfin, il commémore des heures qui furent tragiques, mais qui auraient pu l'être bien plus encore si nos frontières n'avaient eu pour les défendre que des lâches du calibre des profanateurs de la « Sentinelle des Rangiers ».

Voilà les sentiments, voilà l'idée qu'on a voulu flétrir, et cela sous nos yeux, dans notre pays. Voilà aussi ce que la presse publie comme « fait divers » en dix lignes, sans commentaire, ni blâme!

Quant à nous, nous ne pouvons faire notre indignation et nous abstenir de demander justice. Il faut que les autorités civiles trouvent les coupables et leur infligent le châtiment qu'ils méritent, car non seulement, par leur acte inqualifiable, ils ont insulté les vivants, mais aussi les morts tombés pour la sauvegarde du peuple suisse entier.

Et ceci est une bassesse sans précédent.

Si le destin l'avait voulu, c'est sur cette formidable position des Rangiers, la clef du Jura et des portes de la Suisse, qu'aurait eu lieu un des premiers et des plus terribles chocs de la grande guerre, mais Dieu merci, notre armée seule — est-il besoin de répéter une vérité que les Allemands eux-mêmes ont reconnue? — nous a préservés de cet effroyable malheur; la Sentinelle des Rangiers personifie l'armée tout entière, aussi est-ce en son nom que nous protestons publiquement contre la grave injure qui vient de lui être faite et que nous demandons une recherche active des coupables et une punition sévère devant servir enfin d'exemple une fois pour toutes.

E. N.

Petites nouvelles

La Yougoslavie a adopté un nouveau canon de 105, construit par les établissements Schneider. Son champ de tir horizontal est de 80°. L'affût est à flèches mobiles et les roues capables d'un déplacement latéral.